

MÉMOIRES ET MÉMORIALISTES DU XVIII^e SIÈCLE
EN FRANCE : ESSAI SUR LES MÉMOIRES DU VALET CLÉRY
ET DE MADAME CAMPAN

MÁRTA VÁRADI

Université de Szeged
Egyetem u. 2.
H-6722 Szeged
Hongrie
varadi.f.marta@gmail.com

Abstract: Memoirs (from the French *mémoires*) were the most common and popular literary genre in French literature between the 17th to late 18th centuries—then slowly the genre started to decline. Firstly reserved to the upper high society, memoirs were written foremost as a kind of “must” by aristocratic people and then after as testimony, a will to leave a trace in history. Many memoirs were composed during and shortly after the French revolution. Their authenticity is often difficult to investigate—among them the *Journal* of Cléry, valet of Louis XVI and the *Mémoires* of Madame Campan, first lady in waiting to the Queen. These written treasures are extraordinary testimonies of the French Royal family and their ultimate hours.

Keywords: Cléry, Campan, journal, memoirs, literature

Les Mémoires comme genre voient leur essor durant l'âge classique et ont vite conquis le public ; l'expansion de cette nouvelle forme de littérature durera jusqu'à environ la première moitié du XIX^e siècle pour connaître ensuite un déclin, ou plutôt une transformation : celle du changement du genre à travers l'apparition de l'autobiographie et le journal intime. Les mémoires ont surtout suscité la curiosité et l'attention des lecteurs par leur caractère intime qui était l'originalité du genre. Cette attention sera retenue non seulement du lecteur contemporain, mais du public futur aussi.

Dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle la rédaction des mémoires gagne du terrain et pour ainsi dire devient «une mode» : chacun pouvait

déjà s'attribuer le droit de laisser ses mémoires en guise de témoignage à la postérité. Le genre vit en pleine expansion et voit la croissance de sous-genres fictifs aussi, tels que les romans-mémoires, les faux-mémoires et les pseudo-mémoires. Auparavant, le genre était réservé à la classe aristocratique, mais avec le changement des temps, le genre du « scriptum intimi » touche diverses classes, notamment la bourgeoisie et toute la classe roturière. Parallèlement à cette évolution, les mémoires se sécularisent, c'est-à-dire, petit à petit ils commencent à mettre, l'accent sur la tracée personnelle, le destin de l'individu même. Ainsi, les *Mémoires* de Mme Campan et le *Journal* de Cléry sont des témoignages historiques qui, malgré les intentions de l'auteur dans ce dernier cas exceptionnel, dessinent un profil personnel à travers la présentation des vicissitudes du mémorialiste.

Pour une analyse du genre

Se souvenir de sa vie et d'en laisser des traces écrites est un témoignage considéré premièrement comme un « écrit destiné à rappeler certains faits ou à les faire connaître¹ ». Le Grand Robert note que le genre est défini dès 1552 comme « relation, récit qu'une personne fait par écrit des choses, des événements auxquels elle a participé ou dont elle a été témoin », car c'est en 1552 que Commynes édite ses *Mémoires*² et ce sera à partir de ce moment que l'histoire littéraire date le genre des mémoires. En ce qui concerne la finalité du geste, les écrits intimes sont premièrement laissés pour « faire mémoire de » par le mémorialiste, mais cette prise de position changera à travers le fil du temps classique. Pour interpréter ce processus, une approche théorique du genre est indispensable. Actuellement, on dispose déjà d'un grand nombre d'études sur la recherche des écrits intimes, des mémoires, souvenirs et témoignages. La connaissance même partielle de ces critiques aide à connaître et à analyser l'essence de la littérature intime.

Que signifie le terme de mémoires ? Quelles sont les règles du genre ? Il s'agit premièrement d'un discours narratif qui tente de répondre aux questions suivantes : *qui étais-je ? de quoi est-ce que je me souviens ? qu'est-ce que je juge important de laisser à la postérité ? pourquoi est-ce que j'écris ? quels sont mes motifs pour laisser des mémoires de ma vie ?*

¹ Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de langue française. Paris : La Robert, 2001.

² Commynes : « Mémoires », in : A. Pauphilet & E. Pognon (ed.) : *Histoire et chroniqueurs du Moyen-Age*. Bruges : Pléiade. 1958.

A l'origine, la réponse à cette suite de questions était étroitement liée à l'aspect religieux de type confessionnel et à l'introspection, comme les *Confessions* de Saint Augustin en témoignent. Ensuite, nous devons mentionner la volonté historique, qui a pour but de réécrire les expériences vécues sous forme de *Mémoires* où nous retrouvons «Le Moi, sujet de l'Histoire³». De tels mémoires sont par excellence ceux de Comynnes (1552), œuvre qui a connu un succès immédiat grâce à la subjectivité du récit et à *l'image du moi*, ce qui était jusqu'alors une notion inconnue dans le genre. Ainsi, l'historiographie revêt une nouvelle forme : les annales et les chroniques s'effacent et laissent place à un registre plus personnel, aux mémoires.

C'est donc à partir du XVIII^e siècle que les mémoires commencent à revêtir un aspect laïc : le changement du genre du religieux vers un renouveau philosophico-politique se montre déjà pleinement à travers les *Confessions* de J.-J. Rousseau, tandis que *l'Histoire de ma vie* de Casanova appartient aux mémoires séculaires, voire mondains, rédigés par un homme du monde. Dans *l'Histoire de ma vie* de Casanova, l'aventurier met l'accent sur sa vie intime et sur son destin personnel, même si cela n'est pas spécifié dans *l'Avant-propos*, et c'est justement grâce à cet accent mis sur le privé que les souvenirs de Casanova sont lus et populaires même de nos jours.

Philippe Lejeune⁴ insiste, dans sa définition, sur le fait que les mémoires ont pour sujet la vie et le passé d'une personne concrète. Le genre répond à des questions théoriques de base que nous avons déjà sommairement énumérées. On peut en conclure que si l'auteur est capable de les adapter, à les reproduire dans son œuvre, il est apte à se connaître lui-même et le lecteur le connaîtra aussi. Les deux côtés de cette connaissance sont indispensables pour revivre l'époque du mémorialiste et se former une opinion de sa personnalité. Ainsi la connaissance de soi et la remémoration du passé s'unissent pour créer une œuvre qui servira de témoignage historique précieux, parfois plus authentique que les chroniques elles-mêmes. C'est dans ce contexte que la problématique du *narrateur* se pose. S'agit-il d'une *personne* ou d'un caractère, d'un *personnage*? Le mémorialiste est-il *écrivain* ou *écrivain*? S'il s'agit d'un caractère, ses traits seront bien plus sophistiqués dans le récit. Le *moi* dominant peut être analysé selon l'image de la personne/personnage que le mémorialiste aurait voulu être et laisser à la postérité. Le but du chroniqueur est la création d'une continuité entre le passé et le présent :

³ N. Kuperty-Tsur : «Le Moi, sujet de l'Histoire», *Nouvelle Revue du Seizième siècle* 19/1, 2001 : 63–81.

⁴ Ph. Lejeune : *Le Pacte autobiographique*, Paris : Seuil, 1996.

un témoignage du dessein de sa vie, la présentation de ce qu'il a voulu être. Il faut donc trouver et interpréter le motif de *chercher à être quelqu'un* et non pas celui d'*être quelqu'un*⁵.

Le fil d'Ariane des mémoires serait donc la présentation personnelle du «*j'ai toujours cherché à...*». Ce motif implique un *thelos*, donc une *fin* (*fatalité?*), une *direction* concrète. Ce *thelos* détermine la subjectivité de l'être — il définit le *destin*. Les mémoires évoquent le destin et obligent le narrateur à remémorer sa vie. Les souvenirs racontés dans un récit concernent la genèse du caractère de l'homme, son essor et son épanouissement.

Mémoires roturiers : le *Journal* de Cléry et les *Mémoires* de Madame Campan

Parmi les mémoires roturiers écrits vers la fin du XVIII^e siècle, ceux de Madame Campan (née Genet) sont probablement les plus connus par le public et sont considérés aujourd'hui comme l'une des biographies authentiques de Marie-Antoinette. Le *Journal*⁶ de Cléry est à l'inverse peu lu et a été pratiquement oublié, «englouti par le temps⁷», alors qu'il présente les dernières heures de la captivité de la famille royale, spécialement celles de Louis XVI, racontées d'une voix émue, de première main. La similitude incontestable des deux œuvres est constituée par le seul fait que les deux mémorialistes connaissaient de près la famille royale : l'un ayant été le valet de chambre du roi, tandis que l'autre, Madame Campan, avait été premièrement lectrice de Mesdames les tantes du couple royal pour devenir ensuite femme de chambre de la reine. Cléry avait assisté au calvaire de ses souverains, les avait servis même au Temple, puis était resté aux côtés du roi jusqu'à l'exécution de celui-ci. Tous les deux mémorialistes présentent le caractère humble et familier de la famille royale : à en juger par leurs souvenirs, Louis XVI et Marie-Antoinette n'étaient plus les représentants de l'Etat lors de cette période terrible, mais étaient devenus bien plus des personnages réels, voir même ordinaires : des parents qui aimaient leurs enfants et voulaient les protéger.

⁵ Les mémoires comprennent aussi une problématique métaphysique : l'opposition de l'*être* (esse) et de l'*étant* (quod est).

⁶ Cléry : *Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple*, Londres : Imp. De Baylis, 1798.

⁷ F. Simonet-Tenant : *Le journal intime*, Paris : Nathan, 2001.

Dans les *Mémoires*⁸ de Mme Campan, nous connaissons premièrement un caractère, donc un *personnage*. Certains critiques⁹ la considèrent comme une mémorialiste romantique, puisque son style, la manière dont elle rapporte les événements annoncent le romantisme, alors que son langage reste formellement celui du XVIII^e siècle. Dans son *Avant-propos*, Mme Campan décrit les changements sociaux de la fin de l'Ancien Régime, en insistant sur les raisons et les conséquences de ceux-ci. Nous sommes capables de revivre les intrigues et les murmures des passages et couloirs, de réentendre le froufrou des robes de soies. Madame Campan utilise parfaitement la *remémoration visuelle* et *auditive*. Ses *Mémoires* ont connu plusieurs éditions, la plus complète et le mieux annotée est probablement celle de 1849, par Firmin Didot Frères, puisqu'elle contient non seulement les notes et les explications de la mémorialiste elle-même, mais aussi les commentaires des éditeurs qui sont très riches du point de vue historique.

Bien que Cléry et Madame Campan aient fréquenté le même cercle social et se soient côtoyés au quotidien, il est intéressant de noter qu'ils ne font guère mention l'un de l'autre. Ils s'ignorent dans leurs souvenirs comme s'ils avaient été des étrangers ou des inconnus. Il est pourtant vrai que le *Journal* de Cléry commence au Temple, où Madame Campan n'a plus suivi la reine dans ses tourments, mais ce seul fait ne suffit pas à expliquer leur silence mutuel. Le dessein de Cléry à écrire son *Journal* résidait dans la volonté d'honorer la mémoire de Louis XVI :

En classant des notes en formes de journal, mon intention est plutôt de fournir des matériaux à ceux qui écriront l'histoire de la fin malheureuse de l'infortuné Louis XVI, que de composer moi-même des mémoires [...] ¹⁰.

Deuxièmement, Cléry rédigea son *Journal* dès le premier jour de son arrivée au Temple¹¹ (et ses notes représentent donc véritablement un journal au dé-

⁸ Campan : *Mémoires sur la vie de Marie-Antoinette, Reine de France et de Navarre, suivis de Souvenirs et Anecdotes historiques sur les règnes de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI*, Première femme de chambre de la Reine et depuis Surintendante de la Maison d'Ecouef, Paris : Librairie de Firmin Didot Frères, 1849.

⁹ Campan : *Mémoires de...* «[...] certaines cadences, certains envols annoncent déjà cette primauté accordée aux sentiments qui va donner naissance au romantisme. Faut-il voir en Madame Campan une préromantique? Oui, si l'on considère sa chaleur à revivre un autrefois à jamais perdu [...]», *Présentation*, Edition présentée par Jean Chalon, notes établies par Carlos de Angulo, Paris : Mercure de France, 1988 : 10.

¹⁰ Cléry : *Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple*, Londres : Imp. De Baylis, 1798.

¹¹ «J'ai servi pendant cinq mois le roi et son auguste famille dans la tour du Temple ; et malgré la surveillance des officiers municipaux qui en étaient les gardiens, j'ai pu cependant,

part), et entama la rédaction complète des ses écrits à partir de 1795 pour les publier en 1798. Il ne pensait donc pas à laisser une œuvre complète à la postérité. Il est même très probable que s'il n'avait pas été témoin de la tragique révolution, il n'aurait sans doute guère laissé un journal à la postérité.

Madame Campan, elle, commença à rédiger ses *Mémoires* sous le Premier Empire¹² et voulait pleinement montrer le temps d'autrefois et ceci en contant les anecdotes de la Cour de son temps¹³. Lorsqu'elle entame son manuscrit, Cléry est déjà décédé et enterré à Heitzingen, à proximité de Schönbrunn. Elle mentionnera une seule fois le nom du fidèle valet pour en louer tout le dévouement¹⁴.

Cléry fait preuve d'un désintéressement extraordinaire dans son récit : il ne parlera pratiquement jamais de lui-même. Pendant tout le long des ses mémoires, le sujet principal est le roi et la captivité de toute la famille royale, leurs peines et leurs tourments. Il présente toute l'horreur ressentie devant le sang répandu par la révolution, racontée dans son journal comme une forme de la barbarie humaine. Par contre, Mme Campan s'occupe de son propre destin aussi et donne un récit assez complet de sa vie. Elle décrit minutieusement les changements de conditions, parle des décisions politiques, de leurs enjeux et très certainement des intrigues aussi, comme par exemple la célèbre affaire du collier. Ce qui unit toutefois les deux mémoires, c'est l'*intimité* de la famille royale. Cléry lui, aura donc pour sujet de son *Journal* la captivité de la famille royale et tout spécialement celle de Louis XVI. Le récit de Cléry est «[...] du plus touchant intérêt, parce qu'il répète mot à mot ce qu'il a entendu, et finit son récit par le roulement de tambour qui le sépara de son infortuné souverain¹⁵.» Cléry, d'«une fidélité inviolable, un

soit par écrit, soit par d'autres moyens, prendre quelques notes sur les principaux événements qui se sont passés dans l'intérieur de cette prison.» (*Idem.*)

¹² Nous ne connaissons pas de date exacte.

¹³ «Je dois maintenant de publiques excuses à Madame Campan. Dans ma présentation des *Mémoires* de Mme de Tourzel, je n'hésitais pas à écrire : «*Mme de Tourzel a un tel sentiment de sa propre dignité, voir de sa grandeur, que cela l'empêche de se jeter, comme une Campan, tête perdue dans l'anecdote.*» J'en ai honte. Pardon, Mme Campan. Si vous n'aviez pas perdu votre tête et votre cœur dans ces anecdotes, nous serions privés de ces innombrables petits détails qui font de vos *Mémoires* un inépuisable trésor, ces mêmes petits détails avec lesquels Colette affirmait justement que se font les grandes œuvres.» Campan : *Mémoires de*, Présentation de Jean Chalon, Paris : Mercure de France, 1988 : 15.

¹⁴ Voir note 15.

¹⁵ Campan : *Mémoires sur la vie de Marie-Antoinette, Reine de France et de Navarre, suivis de Souvenirs et Anecdotes historiques sur les règnes de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI*, Première femme de chambre de la Reine et depuis Surintendante de la Maison d'Ecouef.

dévouement sans réserve¹⁶» a rédigé son *Journal* à Strasbourg où il était allé attendre le passage de Marie-Thérèse Charlotte de France, fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette d'Autriche¹⁷. Il était attaché à la famille royale depuis 1782 et l'a servi pendant cinq mois à la Tour du Temple.

J'ai servi pendant cinq mois le roi et son auguste famille dans la tour du Temple ; et malgré la surveillance des officiers municipaux qui en étaient les gardiens, j'ai pu cependant, soit par écrit, soit par d'autres moyens, prendre quelques notes sur les principaux événements qui se sont passés dans l'intérieur de cette prisons¹⁸.

En effet, Cléry a rédigé

[...] son *Journal*, sur les notes qu'il avait prises au crayon ou de toute autre manière, durant son service dans la Tour, et que sa femme avait recueillies lors de ses visites dans cette prison ; de sorte que l'ouvrage était entièrement terminé [...]; craignant de perdre son manuscrit [...], Cléry le confia à une personne de Strasbourg, mademoiselle Hélène Kugler, depuis madame Dupreuil¹⁹.

Son récit reproduit donc fidèlement toute une chaîne d'épisodes et donne la description détaillée du destin tragique de la famille royale, puisque Cléry avait terminé son texte par l'exécution de Louis XVI.

Paris: Librairie de Firmin Didot Frères, 1849. Nous mentionnons ici le texte d'origine de Cléry aussi : «Je restai seul dans la chambre, navré de douleur et presque sans sentiment. Les tambours et les trompettes annoncèrent que sa majesté avait quitté la tour... Une heure après, des salves d'artillerie, des cris de vive la nation ! vive la république ! se firent entendre... Le meilleur des rois n'était plus !», *op.cit.* :173.

¹⁶ *Ibid.* : 7.

¹⁷ Suite à la mise à mort de Louis XVI (21 janvier 1793), Cléry a été enfermé dans la même tourelle où le feu Roi avait passé ses premières nuits au Temple. Contrairement aux dernières volontés de Louis XVI, Cléry ne put rester à la Tour du Temple servir le jeune Louis XVII et la famille royale. Il resta enfermé jusqu'au mois de mars, à ce moment Garat (Ministre de la Justice) le laissa quitter le Temple et le manda à se retirer à la campagne, ce que Cléry fit aussitôt et alla rejoindre sa famille à Juvisy. Son frère Hanet, qui avait déjà quitté Paris, proposa à Cléry une place dans l'administration de l'armée ; mais comme l'éloignement de Paris était contraire aux volontés de Marie-Antoinette, Cléry le refusa. Suite à la chute de Girondins, les Jacobins commencèrent à jeter en prison puis à l'échafaud tous les suspects. Cléry fut frappé de proscription et en septembre 1793, il fut conduit à la prison de la Force. Il resta près d'un an en prison et obtint la liberté le 10 août 1794, après la chute de Robespierre. Suite à la mort de Louis XVII (le 8 juin 1795—il n'avait que 10 ans), Cléry reçut l'ordre de Marie-Thérèse Charlotte de France de le suivre à Vienne ; alors il se rendit à Strasbourg où il attendait le passage de son Altesse Royale.

¹⁸ Cléry : *Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple*, Londres : Imp. De Baylis, 1798.

¹⁹ J. Eckard : *Notice sur J.B.C. Hanet-Cléry et sur le Journal de la Tour du Temple*, Paris, 1825.

Conclusion

Beaucoup de mémoires²⁰ ont été rédigés au tournant du XVIII^e et du XIX^e siècle et la raison en est principalement la rupture et les changements radicaux entraînés par la révolution française. La rédaction des souvenirs et des témoignages augmentent toujours de manière considérable suivant les grands tournants économiques et politiques et il est parfois bien difficile de juger de leur authenticité. Certains mémoires, comme ceux de Saint-Simon ou de Chateaubriand sont largement analysés et servent de sujets et/ou de références de base à de nombreuses études et thèses, alors que les mémoires roturiers sont peu connus et exploités, même par les chercheurs du XVIII^e siècle, bien qu'ils soient de précieuses sources littéraires et historiques. Ces écrits n'ont pas été classés parmi les grands classiques et un bon nombre d'entre eux n'ont jamais été réédités²¹ ou se sont perdus, ou n'existent toujours que sous forme de manuscrit. Le *Journal* de Cléry et les *Mémoires* de Campan n'ont pas été réédités pendant presque cent ans. Grâce à la maison d'édition *Mercure de France*²², les textes sont désormais disponibles et on peut les explorer dans leur intégralité en vue de mieux connaître le passé.

²⁰ Nous nous référons uniquement aux mémoires historiques pour cette étude.

²¹ Ainsi les *Mémoires* de Riouffe, qui ont été publiés pour la dernière fois en 1847 (la première édition date de 1795).

²² Pour le *Journal* de Cléry voir les éditions de 1969, 1987 et 2006. Pour les *Mémoires* de Madame Campan consulter les éditions de Firmin Didot Frères de 1822, 1823, 1826 et 1849 et pour les éditions *Mercure de France* ceux de 1988 et 1999. Récemment les éditions Poches se sont employées à publier les *Mémoires* de Madame Campan (2007). Certes, concernant les *Mémoires* de Madame Campan, il existe d'innombrables publications, dont beaucoup de reliures inconnues.